



À l'intention des membres d'ABC-FBC

Le gouvernement du Canada prolonge le Plan d'action pour les employeurs et la main-d'œuvre et introduit de nouvelles exigences salariales dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires

En avril 2022, le gouvernement a instauré le Plan d'action pour les employeurs et la main-d'œuvre du Programme des travailleurs étrangers temporaires à la suite d'importants efforts de plaidoyer de la part d'ABC-FBC et de ses membres. Le 26 octobre, le gouvernement a [annoncé](#) la prolongation des mesures prévues par le Plan d'action jusqu'au 30 août 2024. Ces mesures visent notamment à permettre aux employeurs du secteur de la fabrication de produits alimentaires d'embaucher jusqu'à 30 % de leur main-d'œuvre dans le cadre du PTET; à maintenir la durée maximale d'emploi pour des postes dont le salaire est inférieur au salaire horaire médian selon la province ou le territoire à deux ans; et à faire passer la période de validité de l'évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT) de la période maximale actuelle de 18 mois à une période maximale de 12 mois. Outre ces mesures, les employeurs seront désormais tenus, à compter du 1^{er} janvier 2024, de revoir les salaires des travailleurs étrangers temporaires de façon annuelle pour s'assurer qu'ils reflètent les augmentations aux taux de salaire courants.

Mise à jour sur la grève de la Voie maritime du Saint-Laurent

L'interruption des opérations de la Voie maritime du Saint-Laurent se poursuit en raison de la grève des employés syndiqués d'Unifor. Les négociations par voie de médiation débuteront le 27 octobre. Le bureau du ministre du Travail a désigné [Lhori Webster](#), directeur des politiques, comme personne-ressource pour les conflits de travail. ABC-FBC se joint à d'autres groupes d'entreprises pour exhorter les parties respectives à s'entendre afin d'éviter de perturber davantage la chaîne d'approvisionnement et demande au gouvernement d'intervenir, dans la mesure du possible. Pour consulter la déclaration d'ABC-FBC, cliquez [ici](#).

Mises au point sur les comités de la Chambre des communes

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes a adopté [une motion](#) visant à inviter et, si cette invitation n'est pas acceptée, à convoquer les présidents et chefs de la direction des chaînes d'épiceries à comparaître devant le Comité pour expliquer les mesures qui sont prises pour réduire les prix des aliments. Bien que le Comité ait l'intention d'inviter d'autres parties prenantes, y compris des fabricants nationaux et internationaux de produits alimentaires, il n'a pas l'intention de les sommer de comparaître pour le moment. Le Comité a également demandé que chacun des détaillants rende compte de ses stratégies et des mesures prises à ce jour d'ici le 2 novembre 2023, afin qu'il puisse les examiner à huis clos et faire rapport de ses conclusions à la Chambre.

Le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées a récemment [entrepris une étude](#) sur l'incidence des technologies de l'intelligence artificielle sur la main-d'œuvre au Canada. La date limite pour présenter un mémoire n'a pas été fixée.

Veillez communiquer avec [Kristina Farrell](#) si vous avez des questions ou des préoccupations concernant l'une ou l'autre de ces mises au point, ou si vous recevez une invitation à comparaître et que vous désirez obtenir un soutien.

À inscrire à votre calendrier : petit-déjeuner stratégique annuel d'ABC-FBC et conférence sur l'avenir de l'alimentation dans le cadre du Jour de l'agriculture canadienne

Le petit-déjeuner stratégique annuel d'ABC-FBC, qui aura lieu le 13 février au matin, aura pour thème « Assurer la stabilité de la main-d'œuvre

agroalimentaire d'ici 2030 : le rôle de l'automatisation et de la technologie ». Une invitation officielle vous sera bientôt transmise. Pour connaître les possibilités de commandites, veuillez cliquer [ici](#) (en anglais seulement). Après le petit-déjeuner, rejoignez-vous à nous pour [Nourrir l'avenir](#), une conférence organisée par Financement agricole Canada et axée sur l'innovation en agriculture et en agroalimentaire. Les deux événements auront lieu au Centre Shaw d'Ottawa.

Lancement d'un programme pilote visant à simplifier le traitement des demandes de permis de travail pour les employeurs canadiens qui recrutent aux Philippines

La semaine dernière, le gouvernement [a annoncé](#) le lancement de Travail CAN Philippines, un programme pilote au bureau des visas d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) à Manille. Le projet pilote simplifiera le traitement des demandes de permis de travail pour les employeurs canadiens admissibles et permettra à ceux-ci d'organiser des rendez-vous de groupe pour les examens médicaux et la collecte de données biométriques pour les employés potentiels, afin que des travailleurs qualifiés des Philippines puissent venir au Canada. Le projet pilote est ouvert aux employeurs canadiens qui recrutent des employés aux Philippines et qui embauchent environ 50 travailleurs ou plus, ou aux professions essentielles dans les secteurs tels que l'agroalimentaire.

Mises à jour législatives

Le [projet de loi C-252](#), *Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (interdiction — publicité d'aliments et de boissons destinée aux enfants)*, a franchi l'étape de la troisième lecture à la Chambre des communes cette semaine et a été renvoyé au Sénat. Le [projet de loi C-280](#), *Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (fiducie réputée — fruits et légumes périssables)*, a également franchi l'étape de la troisième lecture à la Chambre des communes cette semaine et a été renvoyé au Sénat. Le [projet de loi C-282](#), *Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (gestion de l'offre)*, est toujours en deuxième lecture au Sénat.

Déclaration du ministre O'Regan à propos de l'examen qui sera effectué conformément à l'article 106 du *Code canadien du travail* à la suite des conflits de travail dans les ports

La semaine dernière, l'honorable Seamus O'Regan Jr., ministre du Travail, [a publié](#) une déclaration confirmant que les services d'Anthony Giles et de Kevin Banks ont été retenus pour entreprendre la première partie du processus d'examen qui sera effectué conformément à l'article 106 du *Code canadien du travail* à la suite des conflits de travail dans les ports. D'ici le 31 décembre 2023, ils devront déterminer les questions clés auxquelles il faut trouver réponse et proposer un cadre de référence pour l'examen.

Le ministre Champagne triple le financement dédié à la protection du consommateur afin de soutenir la recherche et de favoriser la sensibilisation des consommateurs

Le 24 octobre, l'honorable François-Philippe Champagne, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, [a annoncé](#) un investissement dans le Programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles, une mesure qui s'inscrit dans le plan de lutte du gouvernement contre l'inflation du prix des aliments au pays. Le financement alloué au Programme, qui passe du montant initial de 1,69 million de dollars à 5 millions de dollars par année, permettra au gouvernement d'élargir la portée de projets de consommation en cours afin d'intensifier la recherche dans le secteur de la vente au détail. Parallèlement, le gouvernement lance des appels en vue de financer de nouveaux projets de recherche sur les pratiques préjudiciables aux consommateurs, telles que la réduflation et la déqualification.